DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Bangladesh | Travail sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE voyageur :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** Signé, valable 6 mois après la date de retour, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

☑ **1 Copie de la page d'identité du passeport :** la page avec la photo et la signature.

☑ **2 Photos d'identité aux normes NF de moins de 6 mois :** en original et en couleur.

☑ **1 Original de la lettre de mission de la société en France, rédigée en ANGLAIS :** Précisant en anglais le motif du séjour, la prise en charge des frais de séjour et le nom du partenaire au Bangladesh.

☑ **1 Copie de la lettre d'invitation de la société au Bangladesh, rédigée en ANGLAIS :** Mentionnant en anglais ses coordonnées complètes.

☑ **1 Copie de Lettre en anglais d'accord officiel, à obtenir par l'entreprise, selon le cas :**
- Du Bangladesh Investment Development Authority (BIDA)
ou
- Du Conseil de l'investissement concerné (BOI)
ou
- De la zone franche d'exportation du Bangladesh (BEPZA).

☑ ***Suppléments pour les passeports non-français :***
1 Copie d'un justificatif de domicile en France de moins de 3 mois (facture internet, edf...)
+ pour les passeports hors-UE : 1 Copie d'une carte de séjour valide.